

**COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES**  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 18  
Conseillers présents : 15  
Nombre de pouvoirs : 2  
Publié le 28 septembre 2023

**Conseil municipal du 26 septembre 2023**

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Étaient présents : M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, M. DIEMER Steve, Mme ERNE-HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michèle, M. KRENCKER Julien, M. LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, Mme NIESS Laetitia, M. REYMUND Antoine, Mme ROHFRTSCH Anne-Marie, Mme ZEISSLOFF Patricia

Absents : Mme BAUER Carine qui donne pouvoir à M. BOHR Freddy, M. URBAN Jean-Marc qui donne pouvoir à Mme ERNE-HEINTZ Valentine, Mme JOST Anne

Secrétaire de séance : Mme NIESS Laetitia

**3. OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS TRAVE VERTE ET BLEUE GRAND EST**

La commune de Berstett souhaite participer au reboisement de son territoire ainsi qu'à l'enrichissement de ses paysages. A travers plusieurs chantiers répartis dans ses quatre villages, l'objectif sera de végétaliser des espaces, à proximité de l'école, du cours d'eau, etc. et de favoriser la biodiversité locale. Végétalisation des cimetières et plantations d'arbres et d'arbustes font partie des projets à réaliser sur le ban communal.

Dans cette optique de préservation de l'environnement, le choix des espèces à planter s'est porté principalement sur la classification « végétal local », ainsi que sur des essences typiques de l'Alsace. Un travail de fond a ainsi été réalisé par la Ligue de Protection des Oiseaux Alsace, qui nous aura grandement aidé pour nos projets et leurs modalités de mise en œuvre.

Un certain nombre de chantiers sont prévus dans la commune de Berstett pour un montant estimé de 48 454 € HT – 58 144,80 € TTC :

**BERSTETT :**

1. Plantation d'arbres et d'arbustes sur le terrain entre l'école et les ateliers municipaux.
2. Plantation d'arbres et d'arbustes sur le terrain à côté de la cour de l'école maternelle.
3. Création d'une mare et boisement d'une parcelle communale située au sud des installations sportives et scolaires en bordure de cours d'eau.

**GIMBRETT :**

4. Remplacement des ronces le long du ruisseau du Bruchgraben et plantation d'arbres à l'aire de jeux de Gimbrett

**REITWILLER :**

5. Végétalisation et mise au vert du cimetière de Reitwiller.

Le conseil municipal après avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le maire à entreprendre la procédure de candidature pour répondre à l'appel à projets de la région et à demander l'attribution de toute subvention et signer tout acte et document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2023 et seront prévus au budget 2024 et 2025.

**APPROUVE A L'UNANIMITE**

Pour Copie conforme,

Le Maire,  
Jean-Claude LASTHAUS



Le secrétaire de séance  
Laetitia NIESS